

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
 DÉPARTEMENT DU DOUBS
 CANTON : BAVANS
 COMMUNE : BAVANS (25550)
 N° INSEE : 25048

Tampon Sous-préfecture

N° 07/2020

Nos réf. : AT/HT/DB/MCR

**EXTRAIT DU REGISTRE
 DES DÉLIBÉRATIONS
 DU CONSEIL MUNICIPAL**

Envoyé en préfecture le 25/05/2020
 Reçu en préfecture le 25/05/2020
 Affiché le 
 ID : 025-212500482-20200306-2020DELIB07-BF

DATE DE CONVOCATION : 20/02/2020	L'an deux mil vingt le six mars à vingt heures trente,
DATE D'AFFICHAGE : 06/03/2020	Le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni en Mairie en séance publique sous la présidence de Madame Agnès TRAVERSIER, Maire
NOMBRE DE CONSEILLERS : <i>En exercice : 27 Présents : 16 Votants : 17 Ayant donné procuration : 1 Absents excusés : 10 Absent : 0 Exclu : 0</i>	<i>Étaient présents :</i> TRAVERSIER Agnès, ATAR Nathalie, DURY Bernard, JELIC Céline, GRISEY David, LIPSKI Jean-Pierre, MORANDINI-HENRICI Séverine, BORNE Aurélien, FRANÇOIS Claudine, BEDEZ Christian, NOIROT Catherine, GORGULU Alpays, PLANÇON Aurélie, GLAB Grégory, GROSJEAN Aline, ADDE Patrick. <i>Était représenté :</i> VILMINOT Pascal <i>Procuration donnée :</i> VILMINOT Pascal a donné procuration à DURY Bernard.
OBJET : <i>Vote du Compte administratif 2019</i>	<i>Absents excusés :</i> MULLER-FRAS Stéphanie, LALLAOUA Nora, SEGAUD Grégoire, DELMARRE Véronique, MERAUX Jocelyne, CLAUDON Pierre, RADREAU Sophie, MORASCHETTI Élisabeth, LOUYS Jean-Pierre, HERGAS Jasminka.
RÉSULTAT DU VOTE : - <i>Pour : 16</i> - <i>Contre : 0</i> - <i>Abstention : 0</i>	Aurélien BORNE est nommé secrétaire de séance.

Madame le Maire soumet au Conseil Municipal le rapport suivant :

Le compte administratif communal de l'exercice 2019 vous a été remis. Sa présentation est strictement conforme aux instructions budgétaires et comptables en vigueur. Ce document retrace l'exécution du budget communal de l'année écoulée et fait apparaître les résultats à la clôture de l'exercice. Ce compte administratif illustre les investissements réalisés ou engagés, les actions menées et les services rendus à la population, et témoigne de la santé financière de notre commune.

En application de l'article L. 2121-14 du Code Général des Collectivités Territoriales, le Conseil Municipal élit un président de séance ad hoc pour débattre et voter le compte administratif.

Madame Nathalie ATAR, élue présidente de séance, rapporte le compte administratif de l'exercice 2019, dressé par Mme Agnès TRAVERSIER, Maire.

Madame Nathalie ATAT, présidente de séance :

Donne acte de la présentation faite du compte administratif 2019, qui est résumé par les tableaux ci-joints. Constate, aussi bien pour la comptabilité principale que pour la comptabilité annexe (Bois - Bâtiments locatifs - 13 logements), les identités de valeurs avec les indications du compte de gestion relatives aux reports à nouveau, au résultat d'exploitation de l'exercice et au fonds de roulement du bilan d'entrée et du bilan de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes. Reconnaît la sincérité des restes à réaliser.



Arrête les résultats définitifs tels que résumés ci-dessous :

BUDGET PRINCIPAL		Recettes	Dépenses	Résultat de l'exercice	Résultat reporté	Résultat de clôture
Réalizations	Fonctionnement	3 423 370.60	2 815 915.43	+ 607 455.17	+ 407 065.97	+ 1 014 521.14
	Investissement	1 219 614.79	1 587 343.62	- 367 728.83	- 58 390.33	- 426 119.16
	Budget total	4 642 985.39	4 403 259.05	+ 239 726.34	+ 348 675.64	+ 588 401.98
Restes à réaliser	Fonctionnement					
	Investissement	1 252 900.00	1 567 100.00	- 314 200.00		- 314 200.00
	Budget total	1 252 900.00	1 567 100.00	- 314 200.00		- 314 200.00
Budget total (réalisations et restes à réaliser)		5 895 885.39	5 970 359.05	- 74 473.66	+ 348 375.64	+ 274 201.98

Le résultat brut global de clôture 2019 du budget principal est donc de : + 588 401.98 €

Le résultat net global de clôture (prenant en compte les restes à réaliser) est donc de : + 274 201.98 €

BUDGET ANNEXE "BOIS"		Recettes	Dépenses	Résultat de l'exercice	Résultat reporté	Résultat de clôture
Réalizations	Fonctionnement	27 693.02	46 448.93	- 18 755.91	+ 37 297.96	+ 18 542.05
	Investissement	8 525.95	1 563.65	+ 6 962.30	- 4 238.95	+ 2 723.35
	Budget total	36 218.97	48 012.58	- 11 793.61	+ 33 059.04	+21 265.40
Restes à réaliser	Fonctionnement					
	Investissement		5 400.00	- 5 400.00		- 5 400.00
	Budget total		5 400.00	- 5 400.00		- 5 400.00
Budget total (réalisations et restes à réaliser)		36 218.97	53 412.58	- 17 193.61	+ 33 059.04	+ 15 865.40

Le résultat brut global de clôture 2019 du budget annexe "Bois" est de + 21 265.40 € et le résultat net global de clôture (prenant en compte les restes à réaliser) est donc de + 15 865.40 €.

BUDGET ANNEXE "BÂTIMENTS LOCATIFS"		Recettes	Dépenses	Résultat de l'exercice	Résultat reporté	Résultat de clôture
Réalizations	Fonctionnement	312 313.00	296 411.97	+ 15 901.03	- 12 950.00	+ 2 951.03
	Investissement	0.00	3 082.83	- 3 082.82	+ 21 646.20	+ 18 563.37
	Budget total	312 313.00	299 494.80	+ 12 818.20	+ 8 696.20	+ 21 514.40
Restes à réaliser	Fonctionnement					
	Investissement					
	Budget total					
Budget total (réalisations et restes à réaliser)		312 313.00	299 494.80	+ 12 818.20	+ 8 696.20	+ 21 514.40

Le résultat brut global de clôture 2019 du budget annexe "Bâtiments locatifs" et le résultat net global de clôture (prenant en compte les restes à réaliser) sont donc de + 21 514.40 €.

BUDGET ANNEXE "13 LOGEMENTS"		Recettes	Dépenses	Résultat de l'exercice	Résultat reporté	Résultat de clôture
Réalizations	Fonctionnement	71 426.92	55 682.56	+ 15 744.36	+ 4 857.00	+ 20 601.36
	Investissement	29 229.87	40 962.15	- 11 732.28	- 4 384.87	- 16 117.15
	Budget total	100 656.79	96 644.71	+ 4 012.08	+ 472.13	+ 4 484.21
Restes à réaliser	Fonctionnement					
	Investissement		300.00	- 300.00		- 300.00
	Budget total		300.00	- 300.00		- 300.00
Budget total (réalisations et restes à réaliser)		100 656.79	96 944.71	+ 3 712.08	+ 472.13	+ 4 184.21

Le résultat brut global de clôture 2019 du budget annexe "13 logements" et le résultat net global de clôture (prenant en compte les restes à réaliser) sont donc de + 4 184.21 €.

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment ses articles L. 1612-12, L. 2121-14 et L. 2121-31,

Vu le budget primitif 2019 adopté par délibération du Conseil Municipal du 11 avril 2019,

Vu les décisions modificatives approuvées par délibérations du Conseil Municipal durant l'année 2019,

Vu la délibération de ce jour approuvant le compte de gestion de la commune pour l'exercice 2019 transmis par le receveur municipal,

Vu le compte administratif de l'exercice 2019 de la commune présenté par Madame le Maire,

Après avoir entendu en séance le rapport de Madame Nathalie ATAR, présidente de séance, Madame le Maire ayant quitté la séance,

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

Par 16 voix POUR, 0 voix CONTRE, 0 ABSTENTION,

APPROUVE le compte administratif de la commune pour l'exercice 2019 du budget principal et des budgets annexes "Bois", "Bâtiments locatifs" et "13 logements".

Fait et délibéré à Bavans, le 06/03/2020

Ont signé au registre tous les membres présents.

Pour extrait conforme

Le Maire,
Agnès TRAVERSIER



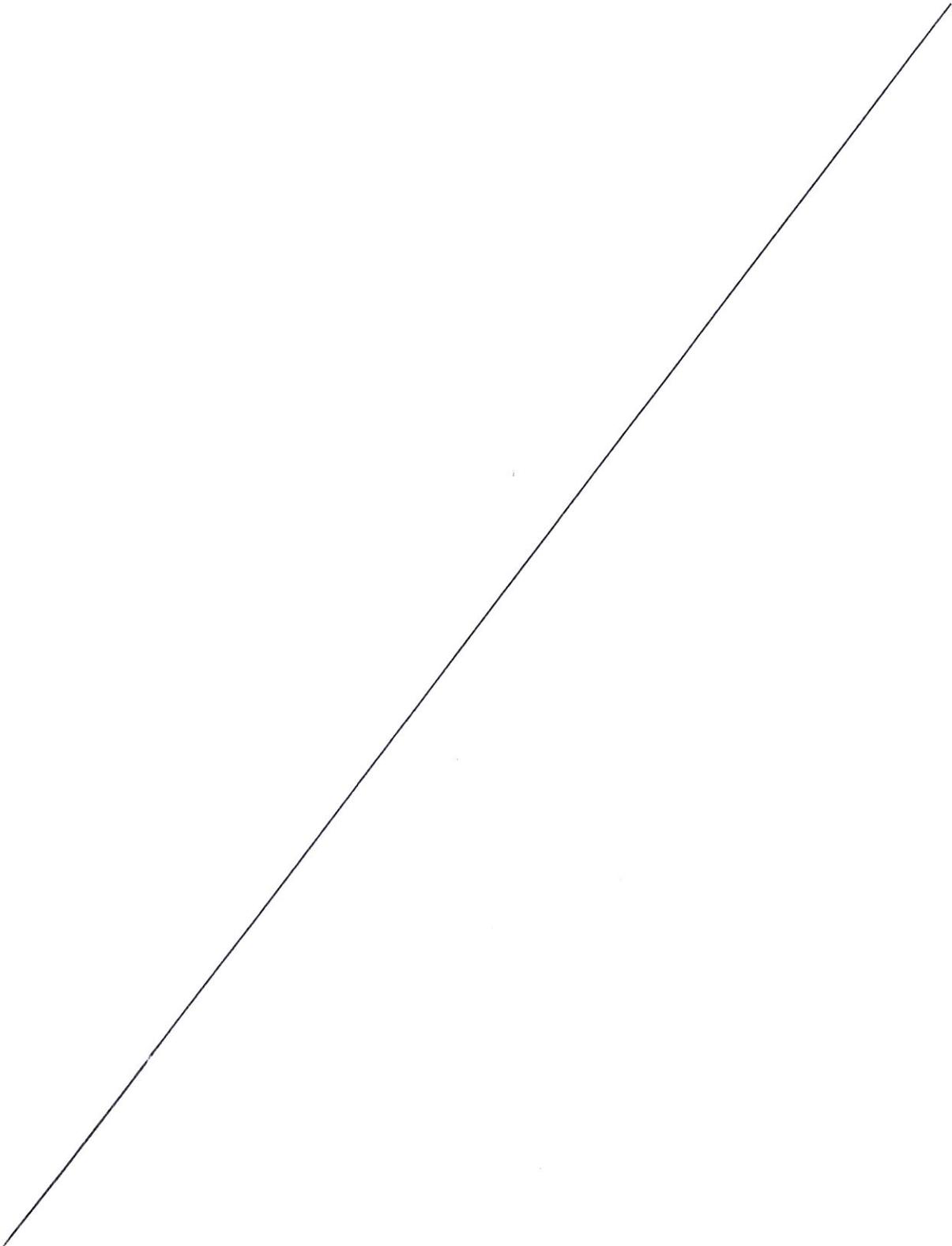
Envoyé en préfecture le 25/05/2020

Reçu en préfecture le 25/05/2020

Affiché le



ID : 025-212500482-20200306-2020DELIB07-BF



2020/79

A5

VILLE de BAVANS 25 550 - COMMUNE DE BAVANS - CA - 2019

V - ARRETE ET SIGNATURES	V
ARRETE ET SIGNATURES	A

Nombre de membres en exercice : 27

Nombre de membres présents : 15

Nombre de suffrages exprimés : 16

VOTES :

Pour : 16

Contre : 0

Abstentions : 0

Envoyé en préfecture le 25/05/2020

Reçu en préfecture le 25/05/2020

Affiché le



ID : 025-212500482-20200306-2020DELIB07-BF

Date de convocation : 20/02/2020

Présenté par Le Maire (1),
A Bavans, le 06/03/2020Délibéré par l'assemblée (2), réunie en session ordinaire
A Bavans, le 06/03/2020
Les membres de l'assemblée délibérante (2).

ADDE Patrick	
ATAR Nathalie	
BEDEZ Christian	
BORNE Aurélien	
CLAUDON Pierre	
DELMARRE Véronique	
DURY Bernard	
FRANÇOIS Claudine	
GLAB Grégory	
GORGULU Alpay	
GRISEY David	
GROSJEAN Alne	
HERGAS Jasmlnska	
JELIC Céline	
LALLAOUA Nora	
LIPSKI Jean-Pierre	
LOUYS Jean-Pierre	
MERAUX Jocelyne	
MORANDINI-HENRICI Séverine	
MORASCHETTI Élisabeth	

V – ARRETE ET SIGNATURES	V
ARRETE ET SIGNATURES	A

MULLER-FRAS Stéphanie	
NOIROT Catherine	
PLANÇON Aurélie	
RADREAU Sophie	
SEGAUD Grégoire	
TRAVERSIER Agnès	
VILMINOT Pascal	

Certifié exécutoire par Le Maire (1), compte tenu de la transmission en préfecture, le , et de la publication le

A Bavans, le
06/03/2020

(1) Indiquer « la présidente » ou « le président ».

(2) Indiquer la nature de l'assemblée délibérante : du conseil régional de ..., de la Collectivité territoriale unique de ..., de la métropole de ..., du Conseil syndical de ...

Envoyé en préfecture le 25/05/2020
 Reçu en préfecture le 25/05/2020 
 Affiché le
 ID : 025-212500482-20200306-2020DELIB07-BF



2020/80

AT

VILLE de BAVANS 25 550 - BOIS - BAVANS - CA - 2019

V - ARRETE ET SIGNATURES	V
ARRETE ET SIGNATURES	A

Nombre de membres en exercice : 27
 Nombre de membres présents : 15
 Nombre de suffrages exprimés : 16

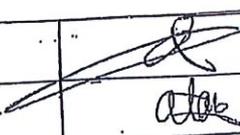
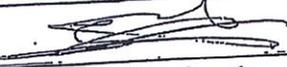
VOTES :
 Pour : 16
 Contre : 0
 Abstentions : 0

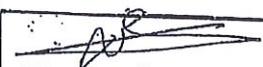
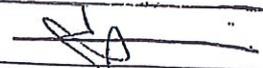
Envoyé en préfecture le 25/05/2020
 Reçu en préfecture le 25/05/2020
 Affiché le 
 ID : 025-212500482-20200306-2020DELIB07-BF

Date de convocation : 20/02/2020

Présenté par Le Maire (1),
 A BAVANS, le 06/03/2020

Délibéré par l'assemblée (2), réunie en session ordinaire
 A Bavans, le 06/03/2020
 Les membres de l'assemblée délibérante (2).

ADDE Patrick	
ATAR Nathalie	
BEDEZ Christian	
BORNE Aurélien	
CLAUDON Pierre	
DELMARRE Véronique	
DURY Bernard	
FRANÇOIS Claudine	
GLAB Grégory	
GORGULU Alpay	
GRISEY David	
GROSJEAN Allie	
HERGAS Jasminska	
JELIC Céline	
LALLAOUA Nora	
LIPSKI Jean-Pierre	
LOUYS Jean-Pierre	
MERAUX Jocelyne	
MORANDINI-HENRICI Séverine	
MORASCHETTI Élisabeth	

V - ARRETE ET SIGNATURES	
ARRETE ET SIGNATURES	
	V
	A
MULLER-FRAS Stéphanie	
NOIROT Catherine	
PLANÇON Aurélie	
RADREAU Sophie	
SEGAUD Grégoire	
TRAVERSIER Agnès	
VILMINOT Pascal	

Certifié exécutoire par Le Maire (1), compte tenu de la transmission en préfecture, le , et de la publication le

A Bavans, le
06/03/2020

(1) Indiquer « la présidente » ou « le président ».

(2) Indiquer la nature de l'assemblée délibérante : du conseil régional de ..., de la Collectivité territoriale unique de ..., de la métropole de ..., du Conseil syndical de ...

Envoyé en préfecture le 25/05/2020
 Reçu en préfecture le 25/05/2020
 Affiché le 
 ID : 025-212500482-20200306-2020DELIB07-BF



2020/81

AT

VILLE de BAVANS 25 650 - BATIMENTS LOCATIFS - CA - 2019

V - ARRETÉ ET SIGNATURES	V
ARRETE ET SIGNATURES	A

Nombre de membres en exercice : 27

Nombre de membres présents : 15

Nombre de suffrages exprimés : 16

VOTES :

Pour : 16

Contre : 0

Abstentions : 0

Envoyé en préfecture le 25/05/2020

Reçu en préfecture le 25/05/2020

Affiché le

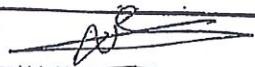
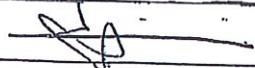
ID : 025-212500482-20200306-2020DELIB07-BF



Date de convocation : 20/02/2020

Présenté par Le Maire (1),
A Bavans, le 06/03/2020Délibéré par l'assemblée (2), réunie en session ordinaire
A Bavans, le 06/03/2020
Les membres de l'assemblée délibérante (2).

ADDE Patrick	
ATAR Nathalie	
BEDEZ Christlan	
BORNE Aurélien	
CLAUDON Pierre	
DELMARRE Véronique	
DURY Bernard	
FRANÇOIS Claudine	
GLAB Grégory	
GORGULU Alpay	
GRISEY David	
GROSJEAN Aline	
HERGAS Jasmlnska	
JELIC Céline	
LALLAOUA Nora	
LIPSKI Jean-Pierre	
LOUYS Jean-Pierre	
MERAUX Jocelyne	
MORANDINI-HENRICI Séverine	
MORASCHETTI Élisabeth	

V - ARRETE ET SIGNATURES		V
ARRETE ET SIGNATURES		A
MULLER-FRAS Stéphanie		
NOIROT Catherine		
PLANÇON Aurélie		
RADREAU Sophie		
SEGAUD Grégoire		
TRAVERSIER Agnès		
VILMINOT Pascal		

Certifié exécutoire par Le Maire (1), compte tenu de la transmission en préfecture, le , et de la publication le

A Bavans, le
06/03/2020

(1) Indiquer « la présidente » ou « le président ».

(2) Indiquer la nature de l'assemblée délibérante : du conseil régional de ..., de la Collectivité territoriale unique de ..., de la métropole de ..., du Conseil syndical de ...

Envoyé en préfecture le 25/05/2020
Reçu en préfecture le 25/05/2020
Affiché le 
ID : 025-212500482-20200306-2020DELIB07-BF



V – ARRETE ET SIGNATURES	V
ARRETE ET SIGNATURES	A

Nombre de membres en exercice : 27

Nombre de membres présents : 15

Nombre de suffrages exprimés : 16

VOTES :

Pour : 16

Contre : 0

Abstentions : 0

Envoyé en préfecture le 25/05/2020

Reçu en préfecture le 25/05/2020

Affiché le



ID : 025-212500482-20200306-2020DELIB07-BF

Date de convocation : 20/02/2020

Présenté par Le Maire (1),

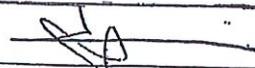
A Bavans, le 06/03/2020

Délibéré par l'assemblée (2), réunie en session ordinaire

A Bavans, le 06/03/2020

Les membres de l'assemblée délibérante (2).

ADDE Patrick	
ATAR Nathalie	
BEDEZ Christian	
BORNE Aurélien	
CLAUDON Pierre	
DELMARRE Véronique	
DURY Bernard	
FRANÇOIS Claudine	
GLAB Grégory	
GORGULU Alpay	
GRISEY David	
GROSJEAN Aline	
HERGAS Jasmlnska	
JELIC Céline	
LALLAOUA Nora	
LIPSKI Jean-Pierre	
LOUYS Jean-Pierre	
MERAUX Jocelyne	
MORANDINI-HENRICI Séverine	
MORASCHETTI Élisabeth	

V - ARRETE ET SIGNATURES	
ARRETE ET SIGNATURES	
	V
	A
MULLER-FRAS Stéphanie	
NOIROT Catherine	
PLANÇON Aurélie	
RADREAU Sophie	
SEGAUD Grégoire	
TRAVERSIER Agnès	
VILMINOT Pascal	

Certifié exécutoire par Le Maire (1), compte tenu de la transmission en préfecture, le , et de la publication le

A Bavans, le
06/03/2020

(1) Indiquer « la présidente » ou « le président ».

(2) Indiquer la nature de l'assemblée délibérante : du conseil régional de ..., de la Collectivité territoriale unique de ..., de la métropole de ..., du Conseil syndical de ...

Envoyé en préfecture le 25/05/2020
 Reçu en préfecture le 25/05/2020
 Affiché le 
 ID : 025-212500482-20200306-2020DELIB07-BF

